

Service géodésique du Canada

242	{	Recherches, reconnaissances, triangulation, nivellements de précision, astronomie géodésique, etc.	246,800 00
		Compensation à la Commission du chemin de fer Témiscamingue-Ontario-Nord relativement à sa réclamation pour blessure à John Hedin.	240 00

Frontières internationales

243	{	Dépenses relatives à l'arpentage et à la démarcation des frontières internationales.	30,800 00
-----	---	--	-----------

XXX—GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

284	{	Appointements et frais relatifs à l'administration des Territoires, y compris l'érection des bâtiments et travaux de recherches, écoles, secours aux miséreux, entretien des prisonniers et aliénés, administration de la Loi de chasse du Nord-Ouest et parc des bisons, etc.	190,000 00
		Explorations—Salaires et dépenses casuelles, équipement et fournitures, etc.	75,000 00

XXXI—GOUVERNEMENT DU TERRITOIRE DU YUKON

286	{	Appointements et frais relatifs à l'administration du territoire y compris les arpentages.	65,000 00
		Subvention au conseil local.	45,000 00
		Subvention pour entretien et construction des chemins.	70,000 00

XXXII—TERRES ET PARCS FEDERAUX

	{	Appointements, service extérieur des terres fédérales.	532,522 00
		Dépense casuelle, etc., terres fédérales.	170,000 00
		Somme requise pour payer les honoraires de la Commission des examens des candidats, arpenteurs fédéraux, du secrétaire, ses sous-examineurs et frais de voyage, papeterie, impression, loyer et meubles, etc., (Les honoraires de MM. F. H. Peters, W. M. Tobey et Harry B. Parry, membres de la Commission et de J. A. Côté, secrétaire, doivent être payés à même cette somme).	2,000 00
		Pour aider à la publication des mémoires de l'Association des arpenteurs fédéraux.	125 00
		Protection du bois, culture, inspection et aménagement des réserves forestières, relevés des ressources forestières, recherches sur la sylviculture et ses produits, etc.	1,293,500 00
		Subventions à l'Association forestière canadienne.	4,000 00
		Etudes et enquêtes sur les forces et les ressources hydrauliques, y compris arpentage hydrographique, et administration des lois fédérales concernant les forces hydrauliques, l'irrigation et l'assainissement des terres.	485,000 00
		Pour couvrir les dépenses autorisées par le Gouverneur en son conseil, les conseils <i>re</i> questions des eaux limitrophes internationales.	15,000 00
		Montant requis pour frais de la commission de contrôle du Lac des Bois.	10,000 00